



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Dixième session
Rome, 16-20 mars 2015
Rapports d'autres organisations internationales - Aperçu général des activités du STDF
Point 14.3 de l'ordre du jour
Document élaboré par STDF

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DU STDF POUR LA DIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES (CPM)

1 INTRODUCTION

1.1. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) est un partenariat mondial qui aide les pays en développement à appliquer les normes, les directives et les recommandations internationales dans le domaine sanitaire et phytosanitaire (SPS) et à améliorer leur capacité de gagner et de maintenir un accès aux marchés. Il contribue ainsi à la réalisation des objectifs de développement plus larges que sont la croissance économique durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. La réduction de l'impact des parasites et des maladies et l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments jouent un rôle essentiel dans le développement de la production agricole, la réduction de la prévalence des maladies d'origine alimentaire, l'augmentation des disponibilités alimentaires et la protection de l'environnement. Par conséquent, le STDF contribue aussi à améliorer la situation sanitaire, zoosanitaire et phytosanitaire dans les pays en développement.

1.2. Le STDF associe des partenaires fondateurs – l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) –, des donateurs, des experts de pays en développement et d'autres organisations qui ont des activités de renforcement des capacités SPS. Les Secrétariats de la Commission du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) participent également au partenariat, directement ou par l'intermédiaire de leur organisation faitière.

1.3. Le STDF tient plus particulièrement lieu de mécanisme de coordination et de financement. Sa structure de partenariat est son atout principal. Parce qu'il met en commun les connaissances et les compétences en matière SPS des partenaires fondateurs et d'autres organisations, le STDF offre un espace unique pour échanger des renseignements et encourager la collaboration et les synergies en vue de renforcer les capacités SPS, ce qui permet aux parties prenantes de parvenir ensemble à des résultats plus effectifs et durables que ceux qu'elles obtiendraient individuellement. En tant que mécanisme de financement, le STDF accorde des dons pour des projets et pour l'élaboration de projets à partir d'une évaluation appropriée des besoins en matière de renforcement des capacités dans le domaine SPS. Les demandes émanant des pays les moins avancés (PMA) sont particulièrement encouragées.

1.4. Le présent document fait le point sur les travaux menés par le STDF depuis la dernière CPM en mars 2014. Le tableau 1 donne un aperçu des projets en cours ainsi que des dons pour l'élaboration de projets (DEP) dans le domaine de la préservation des végétaux. Plusieurs de ces projets bénéficient de la participation et des conseils techniques du Secrétariat de la CIPV.

1.5. Les participants qui souhaiteraient obtenir des renseignements complémentaires sur la coopération technique dans le domaine SPS sont invités à consulter le site Web du STDF et à s'inscrire sur la liste de distribution électronique du STDF (<http://www.standardsfacility.org/>).

2 NOUVELLE STRATÉGIE DU STDF (2015-2019)

2.1. Le 12 février 2015, le Comité directeur du STDF a examiné et a approuvé une stratégie révisée pour le STDF pour la période 2015-2019. Conformément aux principales recommandations issues de l'examen à mi-parcours indépendant du STDF¹, la nouvelle stratégie renforce le cadre de gestion axée sur les résultats du STDF et prévoit un cadre de suivi et d'évaluation (S&E). Elle continue de mettre l'accent sur le rôle du STDF en tant que plate-forme de coordination et de partage de connaissances pour accroître l'efficacité du renforcement des capacités SPS. Le STDF continuera également à soutenir le développement et la mise en œuvre de projets qui aident les

¹ Le rapport a été publié en janvier 2014. Les précédentes évaluations ont été achevées en décembre 2005 et en novembre 2008. Les rapports d'évaluation peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://www.standardsfacility.org/history>.

pays en développement à renforcer leurs capacités SPS et à gagner et à maintenir un accès aux marchés.

2.2. Pour mettre en œuvre le programme de travail du STDF en 2015 et au-delà, et pour continuer de financer des projets dans des PMA et d'autres pays en développement, il est urgent que le fonds d'affectation spéciale du STDF reçoive des contributions additionnelles, idéalement sous forme d'engagements pluriannuels.

3 MISE EN ŒUVRE DE MESURES SPS VISANT À FACILITER UN COMMERCE SÛR

3.1. Le STDF effectue des recherches sur la mise en œuvre des mesures SPS dans le contexte de la facilitation des échanges. Ces travaux visent à recenser les besoins clés, les possibilités et les bonnes pratiques pour améliorer la mise en œuvre des mesures SPS de manière à faciliter un commerce sûr et à renforcer la protection sanitaire. Plus précisément, les travaux de recherche sont axés sur la façon dont les contrôles SPS sont mis en œuvre pour certains produits agroalimentaires, notamment à la lumière des dispositions pertinentes de l'Accord SPS (y compris l'article 8 et l'Annexe C sur les procédures de contrôle, d'inspection et d'homologation). Ces travaux sont susceptibles d'apporter des contributions opportunes en vue de l'inclusion de volets liés aux questions SPS dans des programmes de facilitation des échanges plus généraux.

3.2. Les recherches réalisées en Asie du Sud-Est (Cambodge, Philippines, République démocratique populaire lao et Thaïlande) ont été achevées l'année dernière. Le rapport final, qui comprend un ensemble de recommandations à l'intention des pays concernés, du STDF et de la communauté du développement en général, a été publié sur le site Web du STDF. En ce qui concerne l'Afrique australe (notamment l'Afrique du Sud, le Malawi et la Zambie), le processus est en cours. Un projet de rapport a été distribué aux pays concernés et aux organisations partenaires du STDF pour observations; il sera encore examiné par le Groupe de travail du STDF les 24-25 mars prochains, puis finalisé peu de temps après. Des renseignements complémentaires sur ces travaux du STDF sont disponibles sur le site Web.²

4 CINQUIÈME EXAMEN GLOBAL DE L'AIDE POUR LE COMMERCE – ACTIVITÉ PARALLÈLE DU STDF

4.1. Le cinquième Examen global de l'Aide pour le commerce se déroulera à l'OMC du 30 juin au 2 juillet 2015 sur le thème "Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive". De nombreuses études de cas communiquées au Secrétariat de l'OMC pour préparer le cinquième Examen portent sur la réduction des coûts des transactions commerciales dans le domaine SPS. Le STDF envisage d'organiser en marge du cinquième Examen global une activité consacrée par exemple aux bonnes pratiques en matière de gestion des mesures SPS à la frontière. Cette activité viendrait compléter le nouveau film et le nouveau support de formation du STDF pour montrer l'utilité des approches spécifiques en matière de renforcement des capacités SPS.³

5 ANALYSE CONJOINTE CIR/STDF SUR LES QUESTIONS SPS DANS LES EDIC

5.1. Le STDF et le Secrétariat du Cadre intégré renforcé (CIR) préparent une étude conjointe pour analyser la manière dont les questions SPS sont traitées dans les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) du CIR et définir les bonnes pratiques pour les futures études et leur mise en œuvre.⁴ Après un examen préliminaire de tous les rapports des EDIC, 20 rapports ont été retenus pour faire l'objet d'une analyse plus poussée, tandis que des recherches ont été menées sur le terrain dans 3 pays: le Cambodge, la Tanzanie et le Sénégal. Les résultats

² Voir <http://www.standardsfacility.org/facilitating-safe-trade>. Ces travaux s'appuient en outre sur une étude de la Banque interaméricaine de développement concernant la situation en matière de contrôle quarantenaire en Amérique latine.

³ Le film du STDF "Un commerce en toute sécurité – Protéger la santé, promouvoir le développement" (réalisé en 2009, voir <http://www.standardsfacility.org/video-gallery>) ayant rencontré un franc succès, il s'agit de poursuivre sur cette voie.

⁴ Le CIR est un programme de renforcement des capacités commerciales pour les pays les moins avancés (PMA). Des renseignements complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.enhancedif.org/en/about/how-does-it-work>.

préliminaires seront présentés et examinés au Groupe de travail du STDF, l'objectif étant d'achever l'étude conjointe CIR/STDF pour la fin du premier semestre de 2015.

6 SITE WEB ET BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE DU STDF

6.1. Le nouveau site Web du STDF a été lancé en août 2014 en anglais, en français et en espagnol. Il intègre désormais une version améliorée de la bibliothèque virtuelle du STDF, c'est-à-dire une source de renseignements centralisée qui offre un accès en ligne rapide et facile à un éventail de ressources documentaires centrées sur la coopération technique et le renforcement des capacités dans le domaine SPS.⁵ Les pays sont encouragés à transmettre au Secrétariat (STDFSecretariat@wto.org), pour inclusion dans la bibliothèque, les documents pertinents, y compris: documents de projets et rapports finals, supports de formation, évaluations/examens de projets, évaluations des besoins en capacités SPS, analyses coûts-avantages, études de cas, travaux de recherche pertinents et autres articles sur le renforcement des capacités SPS. La bibliothèque vient compléter d'autres systèmes d'information et bases de données mis au point et actualisés par des partenaires du STDF, des donateurs et d'autres organisations, y compris le site Web de la CIPV consacré aux ressources phytosanitaires, et comporte des liens vers ces différentes sources de renseignements.

7 ÉLABORATION DES PROJETS

7.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux bénéficiaires sur les questions liées à l'élaboration des projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP) afin d'aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. À titre de financement de démarrage, des DEP limités à 50 000 dollars EU peuvent être accordés aux fins suivantes (seules ou en association): i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer l'impact potentiel et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projets susceptibles d'être financées par le STDF ou par d'autres donateurs.

7.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé et financé 66 DEP au total. Les projets ci-après, qui ont trait à la préservation des végétaux et qui bénéficient d'un DEP, sont en cours:

- STDF/PPG/377: Évaluation complète et élaboration d'une proposition de projet visant à renforcer le système national de préservation des végétaux en Gambie.
- STDF/PPG/404: Réaliser une étude de faisabilité pour évaluer la viabilité du renforcement de la capacité d'indexage et de la production de plants de banane exempts de virus au Malawi.
- STDF/PPG/432: Systèmes d'information pour la surveillance et le signalement d'organismes nuisibles dans les pays d'Asie et du Pacifique.

7.3. Grâce à la collaboration entre le STDF et le Cadre intégré renforcé (CIR), le Centre for International Development and Training (CIDT) de l'Université de Wolverhampton (Royaume-Uni) a publié un guide pratique sur l'élaboration des projets liés au commerce. Ce manuel, intitulé "Capacity Building in Project Identification, Formulation and Design" (Le renforcement des capacités en matière d'identification, de formulation et de conception de projets) explique pas à pas comment concevoir des cadres logiques pour des projets et des programmes. Il est disponible en anglais sur le site Web du STDF à l'adresse suivante:

http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/EIF_HandbookProjectDesign_Feb-12_0.pdf.

8 FINANCEMENT DES PROJETS

8.1. Des dons pour la réalisation de projets allant jusqu'à 1 million de dollars EU sont disponibles auprès du STDF. Sont considérés favorablement les projets qui mettent l'accent sur un ou plusieurs des aspects suivants: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques

⁵ Adresse consultée: <http://www.standardsfacility.org/library>.

pour la coopération technique dans le domaine SPS, y compris l'élaboration et l'application d'approches novatrices et reproductibles; ii) les travaux du STDF concernant des sujets transversaux d'intérêt commun; iii) le recours à des approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et iv) les approches collaboratives et interdisciplinaires axées sur l'interface/les liens entre la santé des personnes, la santé animale et la préservation des végétaux et le commerce, et auxquelles participent au moins deux partenaires du STDF ou autres organisations pertinentes.

8.2. Aucune limite minimale n'est imposée concernant la taille des projets financés, mais leur valeur devrait se situer de préférence entre 250 000 dollars EU et 1 million de dollars EU. Les bénéficiaires doivent apporter leurs propres ressources au projet, en espèces ou sous forme de contributions en nature telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs existants. Cet apport varie en fonction du pays bénéficiaire ou de sa classification dans la liste la plus récente des bénéficiaires d'APD établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

8.3. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de 70 projets au total. Les figures 1 et 2 ci-après montrent que 26% des projets et des DEP concernent la préservation des végétaux, ce qui correspond à 26% des ressources totales du STDF consacrées au financement de projets et de DEP.

Figure 1

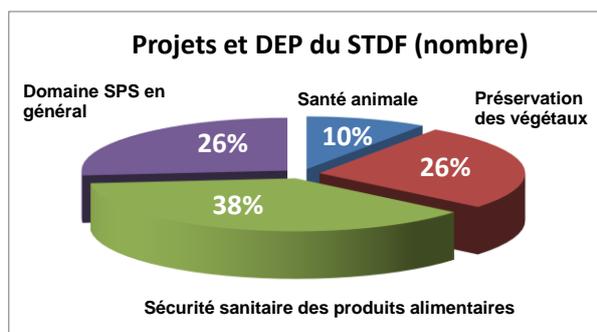
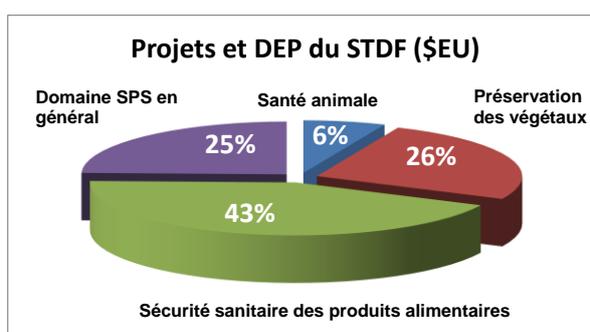


Figure 2



8.4. Les demandes d'obtention de DEP et les demandes de financement de projets émanant d'organisations nationales de protection des végétaux sont encouragées. Les propositions peuvent être présentées à tout moment de l'année, mais doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant une réunion du Groupe de travail pour pouvoir y être examinées. La prochaine date limite pour la présentation des demandes est le **17 juillet 2015**.

Étapes qu'il est recommandé de suivre pour demander le financement par le STDF de projets ou de dons pour l'élaboration de projets (DEP):

1. Consultez nos pages consacrées aux DEP (<http://www.standardsfacility.org/projectpreparationgrants>) et aux projets (<http://www.standardsfacility.org/projectgrants>) pour voir des exemples antérieurs.
2. Lisez attentivement notre note d'orientation pour la présentation de demandes: http://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote_en.pdf.
3. Consultez les parties prenantes pertinentes de votre pays/région.
4. Envoyez-nous une brève note descriptive sur le projet que vous envisagez (STDFSecretariat@wto.org) pour obtenir en retour des informations sur son admissibilité éventuelle et ses chances de financement.
5. Remplissez un formulaire de candidature ("<http://www.standardsfacility.org/application-forms>") et renvoyez-le par voie électronique avant la date limite.

8.5. Le tableau 1 donne un aperçu des projets actuels du STDF qui ont trait à la préservation des végétaux et de ceux qui se rapportent de façon générale au domaine SPS. Des renseignements complémentaires sur ces projets, sur le STDF et ses autres activités, les formulaires de demande et les critères d'admissibilité peuvent être obtenus sur le [site Web du STDF](#).

Tableau 1: Aperçu des projets actuels du STDF dans le domaine SPS

Titre	Objectif et stade de mise en œuvre	Soutien du STDF (\$EU)
STDF/PG/242: Stratégie visant à renforcer le système SPS aux Comores	Renforcer les capacités SPS dans le pays d'une manière complète et systématique afin d'accroître l'accès aux marchés pour les produits agricoles et les produits de la pêche. La mise en œuvre de ce projet par le PNUD a commencé en septembre 2012; le Secrétariat de la CIPV y participe également.	1 033 673
STDF/PG/329: Renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires pour les exportations népalaises de gingembre grâce à des partenariats public-privé	Accroître les revenus des parties prenantes népalaises dans la chaîne de valeur du gingembre en ajoutant de la valeur au produit exporté vers l'Inde et en renforçant la capacité à accéder à de nouveaux marchés. La mise en œuvre par la FAO a commencé en juin 2012. Ce projet est cofinancé par le CIR.	412 629
STDF/PG/335: Renforcement des capacités de contrôle phytosanitaire dans le secteur de la floriculture en Ouganda	Renforcer la surveillance des ravageurs et les capacités de diagnostic pour permettre une meilleure compréhension de la répartition des ravageurs et faciliter la mise en œuvre de stratégies de lutte efficaces. La mise en œuvre par le Centre international pour l'agriculture et les sciences biologiques (CABI) Afrique a commencé en octobre 2012.	348 632
STDF/PG/350: Manuels phytosanitaires généraux, procédures normalisées et kits de formation	Répondre au besoin de ressources documentaires techniques en vue d'améliorer la capacité des pays en développement de comprendre et d'appliquer les Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). La mise en œuvre par le Secrétariat de la CIPV a commencé en février 2012; le Comité chargé du renforcement des capacités (CDC) faisant office de comité directeur pour ce projet.	600 000
STDF/PG/354: Amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des fruits et légumes sri-lankais	Analyser les contraintes sanitaires et phytosanitaires tout au long des chaînes de valeur, renforcer les capacités des parties prenantes des secteurs public et privé à se conformer aux prescriptions SPS internationales et améliorer la coopération et la constitution de réseaux entre les secteurs public et privé. La mise en œuvre par l'ITC a commencé en mars 2013.	562 484
STDF/PG/401: Formation de facilitateurs de l'évaluation des capacités phytosanitaires	Faire en sorte que les pays en développement soient plus aptes à se servir de l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires pour évaluer leurs propres capacités, identifier les lacunes et planifier leurs programmes phytosanitaires et de développement nationaux. Le projet est mis en œuvre par la CIPV et suivi par le CDC; il a commencé en avril 2013.	655 436
STDF/PG/316: Renforcement du contrôle phytosanitaire et des services de diagnostic en Azerbaïdjan	Améliorer le contrôle phytosanitaire et les services de diagnostic assurés par le Service du contrôle phytosanitaire et l'Administration des douanes afin de maintenir le niveau de protection phytosanitaire nécessaire à la production agricole. Le projet complète un projet de 2 millions de \$EU financé par la Banque mondiale pour accroître la compétitivité du secteur agricole. Il est mis en œuvre par la FAO avec les conseils techniques du Secrétariat de la CIPV. La mise en œuvre a commencé en septembre 2014.	1 000 000
STDF/PG/460: Mise en œuvre de la NIMP n° 15: une analyse empirique des effets de cette réglementation sur la croissance économique d'un groupe de pays africains	Rendre plus efficace et efficiente la mise en œuvre de la NIMP n° 15 par les gouvernements des pays en développement en renforçant la capacité de définir des politiques appropriées pour l'application de la NIMP n° 15. Une étude régionale fondée sur un modèle économétrique des coûts et des avantages de la mise en œuvre de la NIMP n° 15 aux niveaux micro et macro sera réalisée au Botswana, au Cameroun, au Kenya et au Mozambique, et des recommandations seront formulées sur la façon d'améliorer la mise en œuvre dans ces pays et dans d'autres. Le projet a commencé en février 2015; et il est mis en œuvre par l'Institute of Social Studies (Pays-Bas). Le Secrétariat de la CIPV pourra fournir des conseils adaptés.	278 870